



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Championnat de Ligue Individuel Seniors Trophée Seniors du Stade Français Paris Île-de-France

Mercredi 03 et jeudi 04 septembre 2025

UGOLF COURSON - STADE FRANÇAIS

Ferme de la Gloriette – 91680 Courson-Monteloup

☎ : 01 64 58 80 80 — Courriel : contact@exclusivgolf-courson.fr

Règlement 2025

Clôture des engagements : **Mardi 19 août 2025.**

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1. Épreuve ouverte :

Aux joueuses et joueurs, licenciés de la ffgolf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40 € ou d'une fédération étrangère reconnue, et ayant fait enregistrer leur certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition auprès de la ffgolf ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024, ou 2023, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Ouvert aux joueurs et joueuses ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

1.2. INDEX :

Messieurs : index inférieur à **22,4** à la date de clôture des inscriptions.

Dames : index inférieur à **25,4** à la date de clôture des inscriptions.

2. ENGAGEMENTS

L'inscription se fait exclusivement sur le site de la Ligue de Golf Paris Île-de-France : www.lgpidf.com avec paiement en ligne.

2.1. Date limite d'inscription :

Mardi 19 août 2025.

2.2. Droits d'inscription :

90 € par joueur.

40 € pour les membres AS du club recevant l'épreuve.

3. DROIT À L'IMAGE

Sauf avis contraire stipulé par écrit et envoyé par mail à la Ligue, tous participants aux épreuves de la Ligue ainsi que leurs encadrements (famille, coaches, responsables de club) autorisent la captation et la diffusion de photos et vidéos sur les supports de communication de la Ligue de Golf Paris Île-de-France ainsi que sur ceux du club d'accueil de la compétition.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

4. FORMULE DE JEU

Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour.

4.1. Séries :

1 série Messieurs, 1 série Dames.

4.2. Marques des départs :

Messieurs repères III soit marques jaunes.

Dames repères V soit marques rouges.

4.3. Classement :

Brut dans chaque catégorie.

4.4. Départage :

En cas d'égalité pour la 1^{re} place en **brut**, pour chaque série, les joueurs concernés partiront en play-off « trou par trou ».

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

5. CHAMP DES JOUEURS

Le nombre total des inscrits sera limité à 120 (Messieurs et Dames confondus) dont 33 dames minimum (Hors Wild Cards) et 12 Wild-Cards maximum.

Les joueurs seront retenus de la manière suivante :

- Seront réservées, 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
- Puis en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors.
- Puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
- Puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué ci-avant.

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, il sera au besoin complété en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs et ce jusqu'à 10 jours avant l'épreuve.

La liste des joueurs et joueuses retenus sera publiée 5 jours après la clôture des inscriptions soit le lundi 25 août 2025 sur le site de la Ligue de Golf Paris Île-de-France.

6. DÉPARTS

Les départs du 1^{er} tour se feront du trou n°1 en respectant l'ordre suivant : Bloc 2 / Bloc 1 / Bloc 3 / Bloc 4, Messieurs et Dames séparément.

Les départs du second tour se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour. (Messieurs et Dames séparément).

Reconnaissance officielle le mardi 02 septembre 2025.

7. PRIX

- Les titres de Champion et Championne de Ligue seniors seront attribués au joueur et à la joueuse licencié(e) de la Ligue de Golf Paris Île-de-France ayant rendu le meilleur score brut.
- Seront également primés dans chaque série les 2 meilleurs scores bruts.

8. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

- 1 représentant du club d'accueil.
- 1 représentant de la Ligue.
- Les arbitres de l'épreuve.